RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 08036
Numéro SIREN : 810 875 039
Nom ou dénomination : NextStage

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2022 sous le numéro de dépôt 96131

2209616701

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE PARIS

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
PROCES VERBAL DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : NextStage

Numéro RCS : 810 875 039
Numéro Gestion : 2015B08036

Forme Juridique : Société en commandite par actions

Adresse : 19 AV GEORGE V
75008 PARIS

Numéro du Dépôt : 2022R096131 (2022 96167)

Date du Dépôt : 20/07/2022

- Type d'acte : Procès-verbal du conseil de surveillance
Date de l'acte : 15/09/2021

fait à Paris, le 20 juillet 2022

LPS11480077

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

NEXTSTAGE
Société en commandite par actions
Siège social : 19 avenue George V, 75008 Paris
810 875 039 R.C.S. Paris

CONSEIL DE SURVEILLANCE

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2021

PROCES-VERBAL

Le 15 septembre 2021 à 9 heures 30, le Conseil de surveillance de la société NextStage (la « **Société** ») s'est réuni physiquement ou via conférence téléphonique sur convocation de son Président.

Sont présents :

- *Monsieur Thierry Ortmans, Président du conseil de surveillance,*
- *Monsieur Patrice Couvègnes, membre du conseil de surveillance,*
- *Monsieur Arnaud Benoît, membre du conseil de surveillance*
- *Monsieur Jean-François Sammarcelli, membre du conseil de surveillance,*
- *Madame Sophie Midy, membre du conseil de surveillance,*
- *Monsieur Philippe Bressan, censeur du conseil de surveillance,*
- *Monsieur Xavier Collat, membre du conseil de surveillance,*
- *Temaris, représentée par Monsieur Gilles Pagniez, censeur du conseil de surveillance,*
- *Madame Corinne Calendini, membre du conseil de surveillance,*
- *Matignon Développement 3, représentée par Madame Fanny Gomo Luis, membre du conseil de surveillance.*

Est absente et excusée :

- *Madame Volérie Chopoulaud-Flaquet, membre du conseil de surveillance.*

Participent également au conseil de surveillance :

- M. Grégoire Sentilhes Président du Gérant NextStage[AM],
- M. Jean-David Haas, Directeur général du Gérant NextStage[AM],
- M. Fabien Crégut, RSM, Commissaire aux comptes,
- M. Nicolas Duval Arnould, KPMG, Commissaire aux comptes,
- M. Eric Schmitt, KPMG
- M. Jean-Marc Moriani, Secrétaire Général de NextStage et NextStage[AM],
- M. Charles Ouaknine, Directeur Juridique de NextStage[AM],
- M. Jérôme Bévierre, Directeur Administratif et Financier de NextStage[AM],
- M. Pascal Maciace, Senior Partner de NextStage[AM],
- M. Bastien Gagnol, Juriste de NextStage[AM].

M. Thierry Ortmans préside la séance en sa qualité de Président du Conseil de surveillance.

M. Charles Ouaknine assume les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président de séance constate que la moitié au moins des membres du conseil de surveillance en exercice sont présents et qu'en conséquence le conseil peut valablement délibérer.

Le Président rappelle au conseil qu'il s'est réuni pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal du Conseil de Surveillance du 26 mai 2021

- Point d'ensemble sur le portefeuille et revue détaillée de quelques participations de la Société
- Examen des comptes IFRS et French GAAP au T2 2021
- Compte-rendu du Comité d'Audit du 9 septembre 2021
- Situation du programme de rachat d'actions – reconduction du programme
- Information sur l'évolution du capital du Gérant NextStage AM
- Projet Vougeot : premier co-investissement potentiel entre NextStage SCA et Pépites & Territoires
- Présentation d'une participation en portefeuille : la société Atream, avec la présence de Pascal Savary, son Président
- Questions diverses et prochaines réunions du Conseil

Un dossier est mis à la disposition de chacun des participants au conseil, lequel comporte notamment les documents suivants :

- Ordre du jour du Conseil de Surveillance
- Support de présentation des éléments à l'ordre du jour du Conseil de surveillance
- PV du Conseil de Surveillance du 26 mai 2021
- Rapport Sorgem sur les participations au 30 juin
- Comptes sociaux et IFRS au 30 juin 2021 – Synthèse de la revue limitée des CACs
- Compte rendu du comité d'audit du 9 septembre 2021
- Projet de communiqué de presse

Chacun des membres du conseil de surveillance confirme avoir eu connaissance, dès avant la présente réunion, de ces documents et informations et disposer de toutes les informations nécessaires pour délibérer en connaissance de cause sur les questions à l'ordre du jour de la séance du conseil.

La séance est ouverte par M. Thierry Ortmans en qualité de Président du conseil.

A titre liminaire, le Président du conseil indique que par courrier daté du 23 juin 2021, Matignon Développement 3 a informé la Société du changement de son représentant permanent avec la désignation de Mme. Fanny Gama Luis en remplacement de Mme. Ranime El Horr.

Le conseil, à l'unanimité, **prend acte** de ce changement de représentant permanent et souhaite la bienvenue à Mme Fanny Gama Luis.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 26 MAI 2021

Le Président soumet au conseil le projet de procès-verbal des délibérations de la précédente réunion du conseil de surveillance tenue le 26 mai 2021, dont chacun a été destinataire dès avant la date de la présente réunion.

Le conseil, à l'unanimité, **approuve** le projet de procès-verbal.

2. POINT D'ENSEMBLE SUR LE PORTEFEUILLE ET REVUE DETAILLEE DE QUELQUES PARTICIPATIONS

Le Président indique que les sociétés en portefeuille font preuve d'une bonne résilience face à la crise à l'exception des participations évoluant dans les métiers du tourisme et des loisirs. L'ANR au premier semestre 2021 sur le portefeuille a progressé de 11,3% hors tourisme et loisirs et de 4,8% en tenant compte de ces deux derniers secteurs.

Le Président donne la parole à MM. Jean-David Haas et Grégoire Sentilhes, Gérant, qui présentent un focus sur 7 participations de la Société, sachant que le Comité d'audit du 9 septembre 2021 a revu l'ensemble des participations en détail.

Steel Shed Solutions

La société réalise un Ebitda record cette année. Elle a su sécuriser ses approvisionnements et a pu répercuter l'augmentation de l'acier à ses clients. Elle prévoit des recrutements pour accélérer sa croissance dans un marché porteur des bâtiments en kit notamment à l'étranger. Il reste cependant à améliorer la qualité des reporting qui sont parfois incomplets et envoyés tardivement au Gérant.

Linxea

Depuis début 2021, la société a collecté plus de 300m€ et dépasse les 2MM€ d'actifs sous gestion. Les managers se projettent sur un plan à S ans ambitieux. La société a pour projet une prise de participation d'une société de gestion avec pour objectif de remonter dans la chaîne de valeur afin de poursuivre l'internalisation d'une partie des compétences de « production » des produits vendus sur la plateforme.

Atream

La société a connu un premier semestre difficile avec la baisse de l'activité liée à la crise sanitaire et le décalage de certains programmes et lancements de fonds. La société a légèrement revu ses perspectives 2021 avec un chiffre d'affaires attendu autour des 18,4m€.

GoodHope / Naturabuy

La société a recruté un nouveau CEO, M. Laurent Frileux. En juin dernier, NextStage a cédé sa participation minoritaire dans Kerala Ventures au prix d'acquisition, tout en conservant un upside potentiel sur les participations résiduelles du portefeuille de Kerala. Naturabuy bénéficie d'une progression de son volume d'affaires, dont la croissance s'est accélérée depuis le début de la crise et d'une augmentation de sa rentabilité. La base de client atteint 600 000 personnes à mettre en regard avec une population de 1 200 000 chasseurs. Le projet est d'élargir le spectre de l'offre en l'orientant « Nature » au sens large et non plus seulement chasse-pêche. Une augmentation de capital d'un montant de S00k€ réservée à M. Laurent Frileux a eu lieu le 14 septembre 2021.

Oodrive

La société a acquis Sell&Sign qui devient Oodrive Sign, se positionnant comme un concurrent de DocuSign. La société a, par ailleurs, cédé son activité certification à Tinexta pour 7S.2m€ avec un paiement échelonné dans le temps lui donnant les moyens de se développer dans d'autres activités à fort potentiel telles que la sécurité. Cette opération s'inscrit dans la stratégie du Groupe Oodrive de se recentrer sur son cœur de métier (gestion de données sensibles, solutions de partage, de sauvegarde et de signature électronique) tout en concrétisant sa volonté de création d'un leader européen de l'identité numérique.

Adopt'

Sur 2021, l'activité a été impactée par des restrictions sur l'ouverture des magasins, cependant la reprise est satisfaisante, avec l'amélioration du mix produit, la croissance de l'export et de la vente en ligne. La société dispose d'une offre (sur le plan de la qualité et du prix) qui répond à la demande des clients, permettant d'espérer atteindre un niveau de chiffre d'affaires égal à celui 2019 assez rapidement.

M. Patrice Couvègnes questionne le Gérant sur les axes de développement mis en œuvre par Adopt'. M. Grégoire Sentilhes indique que, depuis 2019, la société a stoppé son développement par l'ouverture de nouveaux magasins et qu'elle s'est concentrée sur le développement du e-commerce et les franchises.

Glass Partners Solutions

Malgré une pénurie mondiale de verre sur le marché, la société réalise une année record ayant bénéficié de la montée en puissance des activités en Espagne et d'une sécurisation de ses approvisionnements. La société développe aussi son savoir-faire, avec notamment la prise de participation dans Arino, fabriquant de verre notamment pour le chemin de fer espagnol, lui permettant ainsi de gagner en compétence sur le verre technique. Nous travaillons par ailleurs avec la société sur un projet de cession.

Bagatelle

La société a été particulièrement impactée par la crise sanitaire avec la fermeture de plusieurs restaurants, les restaurants ouverts rencontrant cependant un réel succès. Ainsi, un nouveau restaurant Bagatelle a ouvert en juillet 2021 à Jeddah (franchise) avec un succès certain dès l'ouverture, tandis que le restaurant de Mykonos (en propre) - dont l'ouverture était prévu cet été - n'a pas pu ouvrir à temps du fait de complications dans la

finalisation des travaux. Saint-Tropez, pendant les 8 semaines d'ouvertures, et Tulum ont également rencontré un réel succès. La crise a également mis en exergue des tensions dans le management, mais confirme la qualité du directeur financier promu directeur général. Cette situation contrastée entraine un besoin de trésorerie que la société a chiffré à environ 4M€, dont nous pourrions assurer 2 à 3M€, sous réserve des évolutions nécessaire dans la gouvernance.

Dream Yacht Charter

A la suite des difficultés rencontrées du fait de la crise sanitaire qui a impacté l'activité sur les destinations lointaines, la société était entrée en procédure de conciliation, procédure qui a abouti fin juillet à un accord de principe prévoyant un investissement en fonds propres de 66 m€ conduit par PPF et Bénéteau donnant les moyens à la société de continuer son activité. Dans ce cadre, NextStage convertira ses obligations et comptes courants et s'est engagé à réinvestir 2,6m€ dans le nouveau tour de table, avec in fine une participation attendue à 8,7% et le bénéfice d'une clause de retour à meilleures fortune.

M. Grégoire Sentilhes est optimiste sur l'attrait des croisières, probablement avec plus de clientèle locale au sens large, et sur le potentiel de rebond de Dream Yacht Charter qui reste le N°1 mondial de la location de plaisance.

Le conseil **prend acte** de l'ensemble des éléments présentés, qui n'appellent pas de commentaires complémentaires.

3. EXAMEN DES COMPTES IFRS ET FRENCH GAAP DU 1ER SEMESTRE 2021 – COMPTE-RENDU DU COMITE D'AUDIT DU 9 SEPTEMBRE 2021

- Examen des comptes IFRS et French Gaap du 1er semestre 2021

Le Président donne la parole à M. Jean-Marc Moriani pour présenter les comptes au 30 juin 2021. M. Jean-Marc Moriani rappelle les règles de valorisation retenues pour l'arrêté des comptes au 30 juin 2021 en précisant que dans certains cas les résultats financiers 2020 des participations et de leurs comparables ne permettent pas de rendre compte de la santé financière et du potentiel des entreprises compte tenu de l'impact de la crise du Covid. Dans ces cas, les agrégats 2019 ont été utilisés pour les sociétés concernées et pour leurs comparables et des décotes additionnelles ont été ajoutées pour refléter les fortes incertitudes entourant les participations les plus impactées par la crise, ce que la méthode de valorisation habituelle ne reflète pas suffisamment (Dream Yacht Charter et Bagatelle notamment).

L'ANR au 30 juin 2021 est de 230 134K€, soit un ANR par action ordinaire de 109,89€. L'ANR investi regroupant les valeurs du tourisme-loisirs recule de -5,2% entre le 31/12/2020 et 30/06/2021 contre une progression de +11,3% pour les participations hors tourisme-loisirs.

L'âge moyen du portefeuille est de 3,3 ans.

Les charges représentent 1,92% de l'ANR légèrement en dessous du niveau habituel de 2%, notamment du fait du calcul des commissions sur la base de l'ANR de début de trimestre qui pour le S1 2021 a reflété la baisse d'ANR liée à la pandémie et l'absence de frais significatifs liés à des transactions.

M. Jean-Marc Moriani précise que les plus-values latentes sur les participations du portefeuille ne sont pas prises en compte pour les comptes en French Gap. Les comptes montrent un report à nouveau négatif de 39m€ qu'il conviendra d'apurer notamment par des plus-values de cession avant d'avoir la capacité de faire des distributions de dividendes.

- Compte-rendu des travaux du Comité d'audit du 9 septembre 2021

M. Arnaud Benoit décrit les travaux du Comité d'audit qui ont consisté en la revue intégrale et la validation des participations du portefeuille, dont la valorisation proposée par NextStage est globalement en ligne avec la revue indépendante effectuée par Sorgem, ainsi que des comptes au 30 juin 2021 de la Société qui n'appellent pas de commentaires particuliers.

Le conseil, à l'unanimité, **prend acte** des travaux du Comité d'audit.

MM. Nicolas Duval-Arnould et Fabien Crégut indiquent que les comptes IFRS et French GAAP au 30 juin 2021 n'appellent pas d'observations particulières de leur part.

M. Jean -Marc Moriani indique que la situation de trésorerie au 30 aout est de 28,4m€.

Compte tenu

- d'un co-investissement potentiel avec Pépites et Territoires pouvant représenter jusqu'à 15m€,
- de réinvestissements prévus concernant 4 participations de 10,5m€,
- de charges externes de 2,3m€,
- et d'une hypothèse de rachats d'achats d'actions pour 1 m€,

la situation de trésorerie anticipée à fin février 2022 serait légèrement négative, hors tirage des 17 m€ de la ligne Natixis.

M. Jean Marc Moriani présente l'opportunité de tirer la ligne de crédit Natixis avant le 23 octobre 2021 date butoir, quitte à faire un remboursement anticipé lorsque NextStage réalisera une prochaine cession et notamment GPS.

M. Jean-François Sammarcelli questionne le Gérant sur la possibilité de tirer partiellement la ligne de crédit. M. Jean-Marc Moriani indique qu'il serait possible de réaliser un tirage partiel et qu'un remboursement anticipé n'entrainerait pas de frais supplémentaires.

4. SITUATION DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS – RECONDUCTION DU PROGRAMME

M. Jean-Marc Moriani indique que depuis la mise en place du 5ème programme de rachat d'actions début avril 2021, seules 1 524 actions ont été acquises, en l'absence de blocs proposés à la vente.

M. Jean-Marc Moriani précise aux membres du conseil de surveillance les contraintes auxquelles le contrat de rachat doit se soumettre et notamment le fait de ne pas pouvoir être présent à l'ouverture du marché, le fait de ne pas pouvoir traiter dans le marché un volume supérieur à 25% du volume quotidien moyen échangé lors des 20 dernières séances, à date cela représente 3 titres maximum et les actions ne peuvent être rachetées à un prix au-dessus du dernier cours coté.

M. Jean-Marc Moriani précise toutefois que le contrat de rachat peut traiter, sans limite de volume, des blocs hors marché. Le renouvellement du programme de rachat est donc proposé aux membres du conseil de surveillance, avec l'avis favorable du Comité d'audit.

Le conseil, à l'unanimité, valide la proposition du Gérant de reconduire un mandat de rachat ferme d'actions en vue de leur annulation auprès d'un PSI, dans les conditions suivantes :

- Durée : jusqu'au 31 mars 2022.
- Prix maximum : 105€ par actions.
- Montant maximum du programme : 2,5m€ avec la faculté pour le Gérant de le renouveler une fois si le montant est épuisé.

5. INFORMATION SUR L'EVOLUTION DE LA COMPOSITION DU CAPITAL DU GERANT NEXTSTAGE AM

M. Grégoire Sentilhes indique aux membres du conseil de surveillance qu'un protocole d'accord entre NextStage AM et Temaris a été signé aux termes duquel ce dernier s'engage à céder la totalité des titres NextStage AM détenues et, en contrepartie, le Gérant s'engage à acquérir la totalité desdits titres. L'exercice de l'option d'achat par NextStage AM devrait intervenir d'ici fin septembre 2021et M. Grégoire Sentilhes précise que l'AMF devra formellement autoriser l'opération avant sa réalisation.

M. Jean-François Sammarcelli questionne le Gérant sur le respect des ratios règlementaires. M. Jean-Marc Moriani indique que le Gérant s'est organisé afin de procéder à une réévaluation d'actifs et mettre en place un financement lui permettant de continuer à respecter ses obligations en matière de fonds propres règlementaires et de trésorerie sans risque.

Le conseil prend acte de l'évolution de la composition du capital du Gérant.

6. PROJET VOUGEOT : PREMIER CO-INVESTISSEMENT POTENTIEL ENTRE NEXTSTAGE SCA ET PEPITES & TERRITOIRES

M. Grégoire Sentilhes présente aux membres du conseil de surveillance la société Vougeot qui est un des acteurs leaders intégrés du diagnostic in vitro sur le marché français, intervenant de la recherche à la commercialisation de produits de diagnostic et avec pour objectif de devenir le leader indépendant européen du diagnostic en biologie moléculaire. M. Grégoire Sentilhes indique que les véhicules concernés par l'investissement potentiel sont notamment le FPCI Pépites & Territoires et NextStage SCA à hauteur de 40m€ dont 25m€ provenant de Pépites & Territoires et jusqu'à 15m€ de NextStage SCA. Les règles de co-investissement qui avaient été validées par le conseil de surveillance du 24 mars 2021 étaient les suivantes :

- Les premiers 20 m€ seront partagés 10/10 sous réserve pour SCA de la trésorerie disponible pour faire les 10m€ ;
- Le solde étant réparti entre (i) les autres fonds de NextStage pour lesquels l'investissement est éligible et dans la limite des règles applicables à ces fonds (FCPI, réemploi), et pour le reste entre (ii) P&T et (ii) SCA au prorata de la trésorerie disponible post la 1ère tranche de 20m€ ;
- La trésorerie disponible pour SCA se calcule comme suit et sans prise en compte de la ligne de financement Natixis : trésorerie disponible (31,6m€ au 30 juin 2021) à laquelle on soustrait 10% de l'ANR (230m€) au 30 juin, soit un net de 8,6m€.

M. Grégoire Sentilhes sollicite l'autorisation du conseil de surveillance de pouvoir porter, en cas de conclusion positive des dues diligences en cours, jusqu'à 15m€ l'allocation allouée à NextStage SCA compte tenu de la qualité de l'opération et de la disponibilité de la ligne Natixis qui assure la capacité à réaliser cet investissement.

M. Jean-François Sammarcelli rappelle que la règle a fixé un minimum alloué à NextStage SCA et non un montant précis et qu'il ne voit pas d'objection à augmenter le montant dévolu à NextStage SCA au-delà du minimum si la trésorerie est disponible et si le résultat des due diligences est positif. Il questionne le Gérant sur le sourcing de l'opération et sur le fait que c'est une société cotée et qu'il y a donc un risque de volatilité du titre. M. Grégoire Sentilhes précise que c'est M. Florent Saint Léger, en charge des investissements cotés, qui a présenté cette société. M. Grégoire Sentilhes indique également que l'investissement sera réalisé, comme pour Fountaine Pajot, via une holding de contrôle qui détiendrait 33% de Vougeot aux côtés des entrepreneurs.

M. Patrice Couvègnes questionne également le Gérant sur l'utilisation qui sera faite par Vougeot de ces 95m€ de trésorerie. M. Grégoire Sentilhes indique que la société a pour projet de renforcer les équipes en place et financer plusieurs projets de croissance externe.

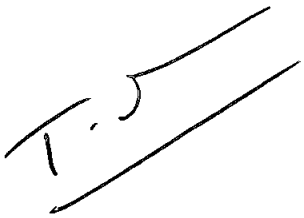
Le conseil, à l'unanimité, n'émet pas d'objection sur cette potentielle répartition entre le fonds Pépites & Territoires et NextStage SCA.

7. QUESTIONS DIVERSES

Le Président informe que le prochain Conseil aura lieu le 24 novembre 2021 à 9h30 au siège social de la Société ou si les circonstances l'exigent sous un format différent.

M. Grégoire Sentilhes accueille M. Pascal Savary pour une présentation de la société Atream.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et le secrétaire.



Le Président



Le secrétaire